

# “Monaco doit être mieux connu”

Antonio Morabito, le nouvel ambassadeur d'Italie, vient de présenter ses lettres de créance. Il affirme sa volonté d'œuvrer pour la coopération italo-monégasque N.M.

ENTRETIEN AVEC ANTONIO MORABITO, AMBASSADEUR D'ITALIE

**Vous venez d'arriver en Principauté où on a remarqué votre volonté de faire bouger les choses, pouvez-vous nous rappeler votre carrière et nous faire part de vos premières impressions ?**

J'ai eu l'opportunité d'avoir plusieurs expériences : ministère des Affaires étrangères, relations multilatérales, postes diplomatiques et cabinets ministériels. J'ai commencé ma carrière au Bureau des Nations Unies ce qui m'a permis d'aller à New York, Genève puis Vienne. J'ai ensuite été en poste à Djakarta, Mendoza et Téhéran. Ensuite, j'ai travaillé dans le Bureau Diplomatique de trois Premiers ministres. J'ai eu aussi l'occasion de travailler pour la politique familiale, en coopérant avec la France ; ainsi, en 2006, la première conférence pour la famille a eu lieu en Italie. Ensuite, dans le cadre des Affaires étrangères, je suis passé à la communication liée à des domaines spécifiques : l'aide au développement (nous avons créé des journées de la Coopération avec les Nations Unies et les ONG et publié plusieurs ouvrages), puis, la culture. Notre politique avait pour but de structurer les initiatives de communication culturelle à l'étranger. J'ai largement participé à la mise au point d'un site web qui présente, pour chaque pays, ce qui est organisé par des entités italiennes.

**Votre expérience devait donc vous conduire logiquement à Monaco où vous paraissez tout à fait dans votre univers ?**

J'apprécie les initiatives de Monaco dans différents domaines et le caractère cosmopolite de la Principauté, comme lieu global. J'y rencontre des Italiens actifs et dynamiques, qui ont créé des associations et des organisations qui fonctionnent bien. Je crois que Monaco doit être mieux connu en Italie autrement que par des clichés souvent inexacts.

**Combien y a-t-il de résidents italiens ? Le nombre de salariés venant chaque jour en Principauté paraît assez stable...**

Le nombre de salariés venant chaque jour est à peu près stable, c'est exact, autour de 5 000. Il y a près de 7 000 résidents. En réalité, 5 400 adultes sont enregistrés, auxquels il faut ajouter 1 200 mineurs de moins de 16 ans. Nous observons très peu de départs (une trentaine cette année). En revanche, beaucoup de couples jeunes arrivent avec leurs enfants et y implantent leurs activités ou en génèrent sur

place. Nous devons affirmer cette présence italienne. La valoriser mais aussi la soutenir.

**Certes, mais les relations italo-monégasques, ce sont aussi les questions fiscales et les discussions sur la convention de non double-imposition. Où en sont-elles ?**

Les négociations sont ouvertes, il y a une volonté réciproque de coopération ; les autorités ont confirmé la volonté de transparence mais il est trop tôt pour savoir quand aboutiront les discussions et quel sera le contenu de l'accord. D'une manière générale, il faut absolument renforcer les rencontres au niveau politique pour se comprendre encore mieux. Monaco entretient d'excellentes relations bilatérales et

grande zone commerciale est prévue (les produits alimentaires sont exclus). Plus généralement, nous devons faire connaître les possibilités offertes par l'Italie. Je vous rappelle qu'en cas d'échec, les investissements bénéficient d'une garantie du gouvernement. C'est une incitation forte. Peut-être y a-t-il des opportunités pour des investisseurs monégasques.

**Les Italiens, comme les Français, ont des rapports particuliers avec Monaco. Comment les définir ?**

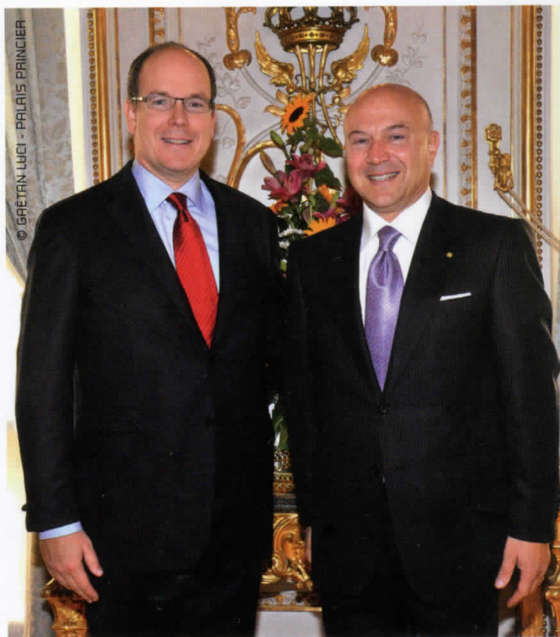
Je crois que la Famille princière de Monaco bénéficie en Italie, comme en France, d'une place particulière, d'une image très forte et positive. D'autres aspects méritent d'être notés : l'envie de beaucoup d'Italiens aisés ou fortunés d'y avoir une résidence ou un pied à terre même si ce n'est pas leur domicile principal. Les jeunes Italiens veulent aussi de plus en plus célébrer leur anniversaire à Monaco. Enfin, on connaît l'attrait qu'exerce la Principauté dès qu'il y a une fête (Nouvel An...). Tous ces signes témoignent de relations privilégiées.

**Dans quels secteurs les Italiens sont-ils les plus présents en Principauté ?**

A côté des institutions, l'Italie est présente à Monaco avec une communauté italienne dynamique, active et laborieuse de résidents bien intégrés parmi lesquels des entrepreneurs de très haut niveau dans de nombreux secteurs : économique, financier et commercial.

**Vous semblez avoir un programme d'action, ce terme est-il trop fort ?**

Non, on peut le dire ainsi. Je crois que l'ambassade peut soutenir et favoriser les échanges dans tous les domaines d'intérêt réciproques, de la culture à l'économie en passant par l'art, le sport, le cinéma, la mode, le nautisme, l'œnologie et la gastronomie avec le soutien des institutions privées et publiques des deux pays. Sur le plan économique, nous devons faire connaître encore davantage les opportunités que Monaco offre aux entrepreneurs italiens mais aussi celles que l'Italie présente aux investisseurs monégasques ou italiens résidents. L'association des entrepreneurs italiens peut nous y aider et aura tout le soutien nécessaire. •



Antonio Morabito lors de la remise de ses lettres de créance au Prince Albert II

avec les régions Ligurie et Piémont. Nous devons réfléchir à ce que nous pouvons améliorer pour les transports, en matière de santé... Vous savez qu'actuellement, un Italien non résident doit retourner se faire soigner en Italie sauf en cas d'urgence. On espère que la commission tripartite sur le transport pourra se réunir dans un proche avenir.

**Un projet de zone franche a été envisagé à Vintimille. Quel est son degré d'avancement ?**

Un vaste projet est étudié sur des terrains en Ligurie appartenant pour moitié à l'Etat et pour moitié aux chemins de fer (240 000 m<sup>2</sup> au total). 3 000 emplois pourraient y être créés. Une